



**VILLE DE VICHY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
Délibérations du Conseil municipal**

**Séance du 20 juillet 2020**

**N°22**

**OBJET :**

**PROPOSITION  
D'ADHESION A LA  
PLACE DE MARCHÉ  
LOCALE : MA VILLE  
MON SHOPPING**

**DIRECTION DU  
PROJET DE VILLE**

Le Conseil municipal de la Ville de Vichy, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Frédéric AGUILERA, Maire.

**PRESENTS :** Frédéric AGUILERA, Maire, Charlotte BENOIT, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Aurélie PACHECO, Sylvie DUBREUIL, Bernard KAJDAN, Christiane LEPRAT, Adjoints au Maire, Anne-Sophie RAVACHE, Jean-Philippe SALAT, Patrick BLETHON, Pauline TIROT, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Foudil MEDDAHI, Marie-Laurence CANEVET, Edouard AUBERGER, Marie-Odile COURSOL, Eric JALLET, William PASZKUDZKI, Julien BASSINET, Béatrice BELLE, Jérôme CURY, Myriam JIMENEZ, Jean-Louis GUITARD, Isabelle RECHARD, François SKVOR, Jean-Pierre SIGAUD, Conseillers municipaux.

**ABSENT AYANT REMIS PROCURATION :** Henri SARRE à Aurélie PACHECO, Adjoints au Maire, Valérie LASSALLE à Patrick BLETHON, Corinne IBARRA à Marie-Laurence CANEVET, Muriel CUSSAC à Eric JALLET, Magali DUBREUIL à François SKVOR, conseillers municipaux.

**SECRETAIRE :** Jérôme CURY, Conseiller municipal.

M. le Maire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, notamment ses compétences en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique, qui lui confère notamment une nouvelle prérogative intitulée « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire »,

**Vu** le dispositif « cœur de ville » initié par le ministère de la cohésion des territoires et notamment la circulaire du 16 avril 2018 visant à annoncer la liste des communes retenues pour être bénéficiaires du programme « Action cœur de ville », désignant la ville de Vichy,



Séance du 20 juillet 2020

**Vu** la commission permanente du Conseil Départemental de l'Allier du 23 avril 2018, validant la liste des communes lauréates à l'appel à projet « redynamisation des centres villes et des centres-bourgs » et l'inscription de Vichy dans ce nouveau dispositif,

**Vu** la délibération de la Ville de Vichy du 02 juillet 2018 approuvant l'engagement du conventionnement pluriannuel du programme « Action Cœur de Ville » et particulièrement l'axe n°2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré.

**Considérant** que les outils numériques de type « place de marché locale » sont des vecteurs de dynamisation du commerce et de l'artisanat

**Considérant** que la Ville de Vichy dispose des compétences requises afin d'accompagner le développement d'une plateforme numérique promouvant le commerce et l'artisanat vichyssois,

**Considérant** que cette action peut être co-financée par des partenaires dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » (Axe n°2 - AM3 - Accompagnement en vue de l'installation et au développement des commerces et des artisans),

**Considérant** que la période de test de la plateforme « Ma Ville Mon Shopping » en mode « covid-19 » doit se prolonger afin d'être expérimentée hors contexte de crise sanitaire.

Les prestations proposées dans ce nouveau contexte sont :

- Entrée territoire « Ville de Vichy »,
- Classification des produits par familles,
- Pas d'abonnement sauf si souhaité sur certaines activités,
- Taux de commission qui passe de 9% à 5,5% jusqu'au 31 août 2020 (seulement pour les collectivités adhérentes),
- Accès aux statistiques via back office à destination de la collectivité et de chaque commerçant,
- Création de flux entre les réseaux sociaux et la plateforme,
- Ajout des horaires et d'un lien vers le site internet des commerçants,



Séance du 20 Juillet 2020

- Pour ceux qui ont déjà un site en ligne : possibilité d'importer leurs produits pour l'intégrer automatiquement à la plateforme,
- Pour faire vivre la plateforme : Mise en place de la communauté de « Citizens » avec des animations,
- Possibilité de mettre en place un circuit de produits frais avec un véhicule réfrigéré avec La Poste,
- Possibilité de se connecter à un système de casiers numériques (box réfrigérés et non réfrigérés) ou d'installer des DRIVE BOX (casiers numériques Ma Ville Mon Shopping),
- Coûts de maintenance et d'évolution de la plateforme intégrés au coût de la plateforme,
- Accompagnement et formation (prise de RDV et suivi individualisé des commerçants),
- Réunions de lancement avec les commerçants et de COPIL avec la collectivité.

**Propose au Conseil municipal :**

- d'approuver l'adhésion à la plateforme « Ma Ville Mon Shopping », filiale du groupe La Poste,
- d'inscrire un budget complémentaire de 14 419€ TTC sur l'antenne 617-B662 chapitre 11, nature 617.

**Après en avoir délibéré,** le Conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte ces propositions,
- donne délégation au Maire ou à son représentant pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier,
- charge M. le Maire et M. le Directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

A Vichy, le 20 juillet 2020.  
Les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Frédéric AGUILERA

